

DOSSIER STRATÉGIQUE

RISQUES ET DÉFIS INTERNATIONAUX :

- **QUELS SONT LES RISQUES ET DÉFIS INTERNATIONAUX MAJEURS POUR LA FRANCE EN 2015 ?**

FRANÇOIS HEISBOURG

- **TROIS PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LA FRANCE EN 2015**

PIERRE RAZOUX

- **DÉFIS STRATÉGIQUES EN AFRIQUE EN 2015**

SONIA LE GOURIELLEC

- **2015 : UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE PENTAGONE**

ARNAUD PLANIOL

- **2015 : LES DÉFIS STRATÉGIQUES POUR L'EUROPE**

MAURICE DE LANGLOIS

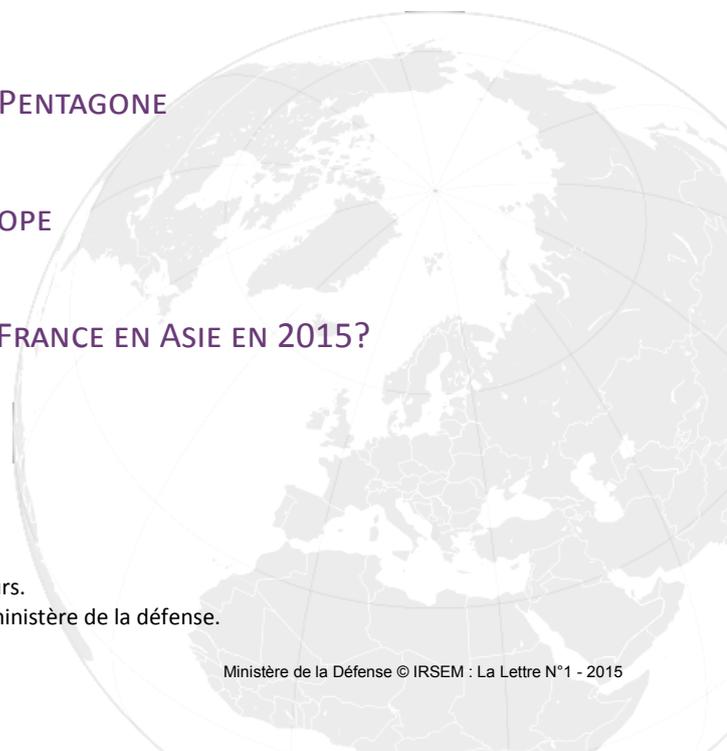
- **QUELS SONT LES RISQUES ET DÉFIS POUR LA FRANCE EN ASIE EN 2015?**

BENOÎT DE TRÉGLODÉ ET PIERRE JOURNOUD

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs.

Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la défense.



QUELS SONT LES RISQUES ET DÉFIS INTERNATIONAUX MAJEURS POUR LA FRANCE EN 2015 ?FRANÇOIS HEISBOURG¹

Parmi les nombreux défis auxquels la France devra faire face en 2015 et au-delà, les trois suivants paraissent les plus inquiétants à court terme :

La poursuite d'une menace matérialisée à partir de mars , avec le maintien avéré de la politique russe de révision du système européen issu de la fin de la Guerre froide :

Le soutien à la préservation de la souveraineté des États européens issus de l'éclatement de l'URSS consommera une part croissante de nos ressources budgétaires, modèlera le format et le déploiement de nos forces défensives et dissuasives. La crise russe est devenue dimensionnante. Ceci vaut pour la France comme pour nos partenaires européens.

Spécifiques à la France, seraient les conséquences en termes de perte de crédit stratégique et politique d'une éventuelle livraison des « Mistral » auprès de l'Allemagne et de la Pologne.

Un risque majeur indirect avec les effets induits d'une éventuelle crise politico-économique au sein de l'Union européenne, aux origines potentielles multiples :

Un Royaume-Uni ingouvernable à l'issue des élections de mai 2015, donc incapable de décider de la modernisation de ses forces nucléaires ; une Italie sortant de l'euro après un échec de l'expérience Renzi ; crise espagnole en réaction à la corruption, plus le séparatisme catalan. Dans tous ces cas, la défense française souffrirait, la situation économique pesant sur nos dépenses militaires comme sur celles de nos partenaires.

Ce risque peut apparaître plus tard qu'en 2015 (cf. le référendum britannique de 2017 – sans parler de nos propres élections la même année) : mais le nombre de « détonateurs » potentiels lui donne une probabilité élevée dans les toutes prochaines années.

L'aggravation potentielle d'une menace avérée.

A l'extension possible du jihadisme et de la déstabilisation violente vers l'Arabie saoudite et en Algérie, au profit des problèmes de succession politique, pourraient s'ajouter les effets sociaux dus à la pérennisation, en 2015, d'un baril de pétrole à 80 dollars (ou moins). Dans le cas de l'Arabie, la France ne serait pas au centre d'une déstabilisation aux conséquences économiques mondiales ; mais par défaut, notre pays serait placé en première ligne s'agissant d'un scénario algérien.

Là encore, 2015 ne sera pas forcément l'année d'occurrence, mais les crises de succession sont inévitables dans les toutes prochaines années. En attendant, la crise jihadiste en cours (Irak, Syrie) se poursuivra, avec à la clé une décision française quant à l'ampleur des moyens militaires qu'elle lui consacre dans le sillage de l'engagement américain. *Mutatis mutandis*, la menace terroriste en Afrique subsaharienne continuera de mobiliser nos moyens.

Notes

¹ Conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) et Président du conseil de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres

TROIS PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LA FRANCE EN 2015

PIERRE RAZOUX¹

Les attentats récents ne doivent pas occulter les défis majeurs de la France en ce début d'année 2015. Plutôt que de dresser un catalogue des menaces auxquelles notre pays risque d'être confronté cette année, il apparaît judicieux d'identifier trois axes d'actions diplomatiques et stratégiques qui pourraient permettre de renforcer la posture française sur la scène internationale en utilisant au mieux ses talents et sa spécificité qui la démarquent de ses partenaires euro-atlantiques.

Prévenir la fuite en avant de Vladimir Poutine.

Parce que la Russie reste la seconde puissance nucléaire militaire, parce que son président pourrait se sentir contraint d'agir en voyant fondre les revenus de l'État et parce que sa société frustrée et largement déboussolée oscille entre mysticisme, nationalisme exacerbé et césarisme, les risques de dérapages, d'escalade, voire même de rupture du tabou nucléaire (par une ou plusieurs frappes d'avertissement) ne doivent pas être sous-estimés. Il convient donc de rappeler sans acrimonie au pouvoir russe que la situation dégradée à laquelle il fait face aujourd'hui ne doit rien au fatalisme, mais à une erreur de calcul stratégique qu'il pourrait aisément corriger en changeant d'attitude sur le dossier ukrainien. Pour cela, il est indispensable de maintenir ouverts tous les canaux de discussion et d'imaginer une ou plusieurs portes de sortie honorables pour le Kremlin. Vladimir Poutine et Sergueï Lavrov ont su tendre la main avec sagesse à Barack Obama pour le tirer d'une posture délicate en Syrie en septembre 2013. Paris gagnerait un crédit considérable en faisant de même avec Moscou demain.

Pour l'instant, les autorités russes comprennent que les États-Unis et l'Arabie saoudite ont mis de côté leur rivalité énergétique pour faire chuter les prix des hydrocarbures et faire ainsi pression à la fois sur Moscou et Téhéran. Exactement comme en 1985 lorsque Washington et Riyad s'étaient entendus pour faire s'effondrer le prix du baril afin d'affaiblir l'URSS et de la contraindre à changer de politique, et convaincre l'Iran de mettre un terme à son interminable guerre avec l'Irak. A l'époque, les compagnies pétrolières américaines et la famille régnante saoudienne avaient tenu les prix très bas pendant dix-huit mois, avant d'être contraintes, chacune pour des raisons différentes, de laisser les prix remonter durablement. Nul doute que les stratèges du Kremlin ont retenu la leçon et s'organisent pour tenir économiquement pendant les dix-huit prochains mois.

Convaincre l'Arabie saoudite et Israël qu'une éventuelle normalisation avec l'Iran n'affectera pas les liens privilégiés de la France à leur égard.

Trop souvent, les acteurs géopolitiques au Moyen-Orient raisonnent en termes de jeu à somme nulle. Suivant cette logique, les dirigeants saoudiens et israéliens sont convaincus qu'une normalisation entre l'Iran et la communauté internationale affecterait défavorablement leur posture stratégique et amoindrirait leur relation spéciale avec Washington. Ils craignent un basculement d'alliances qui verrait les pays occidentaux, États-Unis en tête, se détourner des pays sunnites jugés instables et trop imprévisibles, et courtiser les pays chiites et leurs affidés régionaux. Pour torpiller d'emblée une telle alternative, certains d'entre eux pourraient être tentés de ressusciter un affrontement avec le Hezbollah, voire même d'intervenir militairement en Iran. Pour éviter d'en arriver à de telles extrémités qui ne feraient qu'ouvrir une nouvelle boîte de Pandore au Moyen-Orient, la France, à l'instar de ses partenaires européens, doit convaincre les gouvernements saoudien et israélien qu'elle n'entend pas nouer de grande alliance avec le monde chiite, mais qu'elle a des intérêts stratégiques à défendre et qu'elle les appréciera non pas sur des critères religieux ou idéologiques, mais au cas par cas et en fonction de ses seuls intérêts géopolitiques et économiques, ce qui n'est pas contradictoire avec le respect des accords préalablement conclus.

Expliquer à la Turquie et aux monarchies du Golfe qu'elles ont intérêt à éradiquer Daech et non pas seulement à contenir son expansion.

Depuis l'été dernier, la coalition internationale qui s'est mobilisée pour stopper l'expansion fulgurante de Daech a obtenu des résultats indéniables, parvenant à contenir et même à repousser ponctuellement les jihadistes du califat autoproclamé. Mais les opérations aériennes, même appuyées ponctuellement par des opérations spéciales conduites discrètement par certains États, ne suffiront pas à abattre Daech. Les peshmergas kurdes et l'armée régulière irakienne ne pourront pas non plus l'éradiquer tout seuls, d'autant que plusieurs voisins de l'Irak et de la Syrie semblent se satisfaire du *statu quo* actuel qui affaiblit leurs rivaux et constitue un point de fixation pour l'ensemble des jihadistes de la région. Pourtant, le maintien de ce foyer de grave instabilité représente une menace vitale pour de nombreux régimes locaux, alors qu'il ne constitue qu'une nuisance – certes tragique, mais gérable – pour la France et ses partenaires européens. Les voisins de l'Irak et de la Syrie, au premier rang desquels la Turquie, doivent comprendre qu'il leur suffirait de fermer hermétiquement leur frontière pour asphyxier financièrement et logistiquement Daech. Ils doivent comprendre également que l'intervention de troupes occidentales au sol serait extrêmement contreproductive, puisque c'est exactement ce qu'appellent de leurs vœux les dirigeants de Daech qui pourraient ainsi arguer de la présence de troupes occidentales sur le territoire des anciens califats omeyyades et abbassides, pour brandir l'étendard du jihad, ressusciter l'esprit des croisades et recruter aisément des masses de combattants frustrés désireux d'en découdre avec l'Occident. La France doit éviter à tout prix de tomber dans ce piège et doit refuser tout engagement au sol, tout en continuant, comme elle le fait aujourd'hui, d'appuyer les offensives terrestres qui doivent émaner de forces musulmanes de la région.

Ces trois priorités, frappées au coin du bon sens, paraissent à la fois modestes et atteignables et présentent l'avantage de ne dépendre d'aucune ligne rouge, tout en préservant une marge de manœuvre suffisamment large pour exprimer l'inventivité et l'indépendance qui ont fait la grandeur de la France.

Notes

¹ Directeur de recherche chargé du pôle « pensées stratégiques comparées », Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).



DÉFIS STRATÉGIQUES EN AFRIQUE EN 2015

SONIA LE GOURIELLEC¹

L'année 2014 a confirmé des tendances qui ont émergé les années précédentes. Le terrorisme, mais également l'épidémie Ebola, ont été des fardeaux énormes pour des États à la souveraineté fragile et à la faible résilience. La guerre contre le terrorisme, importée dans la Corne de l'Afrique en 2006 et dans le Sahel en 2013, loin de normaliser la situation africaine a durablement complexifié le continent. Ainsi, l'année 2015 hérite de ces défis : les répercussions de la crise libyenne sur ce qui est désormais qualifié de BSS (Bande sahélo-saharienne) ; l'affaiblissement des structures étatiques des États d'Afrique de l'Ouest défiées par l'épidémie Ebola ; les difficultés de stabiliser et reconstruire les États centrafricain et somalien ; la prolongation de la guerre civile au Soudan du Sud ; enfin la gestion contestée par les États nigérian, camerounais et kenyan de la menace représentée par des groupes djihadistes sur leur sol.

La chute de Blaise Compaoré est un évènement marquant de l'année écoulée. Il a suscité de nombreuses craintes quant à l'avenir d'autres régimes. Les velléités de maintien au pouvoir par des modifications constitutionnelles sont des stratégies de survie déployées par quelques régimes autoritaires. Elles mettent à la lumière la fragilité de ces régimes politiques sur fond de fractures sociales de plus en plus prégnantes. Rappelons que depuis 1990, onze chefs d'États d'Afrique subsaharienne ont tenté de réviser la durée du mandat présidentiel. Sept y sont parvenus (Burkina Faso, Tchad, Gabon, Guinée, Namibie, Togo et Ouganda) et trois ont échoué (Malawi, Nigeria, Zambie). Dès lors, les régimes qui envisageaient de telles stratégies sont scrutés par les populations et la communauté internationale. On pense ainsi au Togo, au Burundi et à la Tanzanie. Au-delà, l'entrée d'une dizaine d'États dans une période d'élections n'est pas rassurante. C'est en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale que se dessinent les processus les plus lourds d'incertitudes. En effet, la redistribution de pouvoirs est parfois déstabilisatrice et génératrice de frustrations. L'année 2015 sera également la première année d'élections post-conflit pour la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et la République centrafricaine et représentera des défis à la stabilité. Des poids lourds régionaux organiseront des scrutins nationaux (Nigeria, Tchad, Ethiopie). De même, une période pré-électorale s'engage pour des États sensibles qui préparent déjà 2016 comme le Bénin, la République du Congo et la République Démocratique du Congo, le Gabon et Djibouti. Censés connaître l'alternance à l'occasion des scrutins présidentiels, ces États pourraient voir les régimes en place y organiser la pérennisation de leur pouvoir. Pour ces régimes qui rencontrent une opposition de plus en plus forte, il s'agira donc de suivre les accords passés entre le pouvoir et l'opposition. En effet, selon Zachariah Mampilly, le continent africain serait entré en 2005 dans une vague de contestations avec 90 soulèvements populaires étudiés dans 40 pays d'Afrique depuis cette date. Ces mouvements n'ont pas provoqué une attention aussi importante que celle consacrée aux soulèvements en Égypte et en Tunisie et il faudra prêter attention à ces changements politiques en 2015. L'interaction entre stabilité des États et transition politique pourrait constituer un cocktail déstabilisateur.

Des indices de changements de paramètres se sont faits également jour en 2014. Les inquiétudes évoquées plus haut ne doivent pas camoufler une autre réalité. D'une part, les conflits armés sur le continent africain suivent une tendance globale à la baisse malgré une hausse des violences depuis 2010. Contrairement aux autres régions du monde, l'Afrique présente un nombre plus élevé de conflits non-étatiques et le terrorisme y est en forte croissance. Quelle équation sécuritaire sur le continent africain peut contrer ces menaces ? En 2015, il faudra encore interroger « l'espace pertinent pour l'action » : l'Union africaine, les Communautés économiques régionales ou les États ?

Les discours des élites et les priorités de l'Union africaine tendent à reconnaître un rôle significatif aux organisations régionales dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits. C'est aussi la seule approche qui fasse consensus pour établir la sécurité. Le régionalisme sécuritaire devient une réponse à la régionalisation conflictuelle. Le repositionnement des organisations africaines dans la gestion des conflits est une « *nouvelle division internationale du travail* » même si cette redéfinition ne tient pas pleinement compte de l'évolution de la nature des menaces qui touchent aujourd'hui le continent, comme on a pu le voir dans le cas du Mali en 2012-2013.

Cette problématique a montré les limites du régionalisme. En effet, face à la montée en puissance des mouvements religieux extrémistes, on assiste à l'africanisation de la lutte contre ces mouvements. Nous rejoignons Thierry Vircoulon, qui pense que « *cette africanisation de la lutte contre l'Islam radical va nécessairement croiser les efforts d'africanisation de la gestion des conflits africains* ».

Il faut également rappeler le rôle majeur joué par l'État comme acteur sécuritaire, le régionalisme passant par la capacité et la volonté réelle des acteurs étatiques à mettre en œuvre des politiques d'intégration. Il convient de reconstruire l'État avant d'en chercher le dépassement dit Daniel Bach. On observe ainsi que des États, comme l'Éthiopie ou le Tchad, s'inscrivent dans une stratégie de puissance régionale, soutenus en cela par les acteurs extérieurs au continent. Les luttes contre les réseaux terroristes ont permis l'élaboration de la doctrine « *partnership in leadership* » qui prévaut désormais entre les acteurs extérieurs et les acteurs africains. Ainsi, le Tchad a joué un rôle majeur dans la crise malienne et plus controversé dans celle de Centrafrique. Le « verrou tchadien » ne cache pas ses ambitions : la gestion des conflits et le multilatéralisme (secrétariat général de la CEEAC, présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU) sont des outils de sa politique étrangère. Néanmoins, cet activisme ne doit pas masquer un risque interne. La baisse des cours des hydrocarbures pourrait créer une source d'instabilité au Tchad, mais également dans les pays du Golfe de Guinée, en Mauritanie et au Soudan. En effet, il est plus difficile de mettre en œuvre des politiques économiques susceptibles d'absorber les chocs externes ou de s'acheter la sécurité des différentes parties de la société civile. Cette baisse risque d'être le facteur de réactivation et d'aggravation des antagonismes.

Avant qu'il soit question de l'africanisation de la lutte contre les mouvements criminels transnationaux, et bien que cela soit aussi lié, l'objectif de l'architecture de paix et de sécurité africaine était de réguler la conflictualité sur le continent. Il s'agit donc de repenser cet objectif et sa mise en œuvre pour l'adapter à l'émergence d'une nouvelle menace. Un autre mode de régulation semble s'affirmer via les puissances régionales.

Notes

¹ Chargée d'études Afrique à l'IRSEM

² Zachariah Mampilly et Adam Branch, *Africa Uprising. Popular Protest and Political Change*, Zed Books – African Arguments

³ Guillaume Devin, Marie-Claude Smouts, *Les Organisations internationales*, Armand Colin, 2011, 256p.

2015, 272 p.

⁴ Mélanie Cathelin, *Le rôle international d'un État: construction, institutionnalisation et changement. Le cas de la politique canadienne de maintien de la paix en Afrique*, thèse de doctorat (sous la dir. Daniel Compagnon), Université Montesquieu Bordeaux IV - IEP Bordeaux, décembre 2008.

⁵ Thierry Vircoulon, « L'africanisation de la gestion des conflits africains. Le long chemin d'une idée courte », *RAMSES 2011*, p.250.



2015 : UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE PENTAGONELCL ARNAUD PLANIOL¹

Après moins de deux ans passés au poste de secrétaire à la Défense, Chuck Hagel vient de démissionner de ses fonctions. Sous réserve d'être confirmé par le Sénat, Ashton Carter, son successeur désigné, doit se préparer à relever un certain nombre de défis dans un contexte difficile.

Le premier d'entre eux sera de poursuivre le repositionnement stratégique des forces armées américaines annoncé par la dernière *Quadrennial Defense Review*. Marquée par un recentrage sur l'aire Pacifique autour du pivot asiatique, cette inflexion stratégique s'accompagne d'une restructuration et d'un rééquilibrage des forces américaines, se traduisant dans la pratique par une réduction importante du format des armées. Cette tâche sera d'autant moins aisée à poursuivre que, suite à l'évolution du contexte international de ces derniers mois, caractérisée par la résurgence de tensions, notamment aux frontières de l'Europe et au Moyen-Orient, un certain nombre de responsables civils et militaires américains commencent à remettre en cause les choix, en particulier capacitaires, qui ont été faits par l'administration Obama.

Le deuxième défi, d'ordre économique et financier, consistera à poursuivre l'effort de réduction des coûts entrepris en 2011 au sein du *Department of Defense*, 487 milliards de dollars d'économies sont en effet prévus sur dix ans, tout en obtenant les crédits nécessaires pour financer les opérations actuelles et en maintenant les investissements de recherche et de développement des programmes d'équipements du futur. Le général Dempsey, *Chairman of the Joint Chiefs of Staff*, vient ainsi de demander fin novembre une importante rallonge budgétaire pour les opérations en cours. Sur le long terme, les armées américaines doivent aussi remplacer les équipements vieillissants usés par une décennie d'opérations en Irak et Afghanistan. Sans oublier le risque, comme ce fut déjà le cas en 2013, de voir ressurgir à la fin 2015 les coupes automatiques du mécanisme de séquestration qui auraient un impact direct sur la préparation et la disponibilité opérationnelle des forces américaines.

Enfin, à un moment où le Pentagone se lance dans une réforme institutionnelle ambitieuse, visant à rationaliser et rendre plus efficace l'outil de défense, le prochain secrétaire à la Défense devra naviguer dans un contexte politique rendu compliqué par la victoire républicaine au Congrès aux élections de mi-mandat. Peu enclins à réduire les budgets de la Défense et très critiques sur la stratégie actuellement mise en œuvre contre Daech, les Républicains pourraient en effet, par le biais du vote du budget, peser sur la bonne mise en œuvre du plan prévu. Quoi qu'il en soit, en cette période de transition stratégique, Ashton Carter devra prendre toute sa place à la tête du Pentagone, en incarnant une figure charismatique, écoutée tant en interne qu'en externe, ce qui a pu faire défaut à son prédécesseur.

Notes

¹ Chargé d'études Défense et société à l'IRSEM

2015 : LES DÉFIS STRATÉGIQUES POUR L'EUROPE

Général de division (2S) MAURICE DE LANGLOIS¹

La dégradation sécuritaire du voisinage de l'Europe, entamée depuis plusieurs années, s'est déplacée pour la première fois sur notre territoire national en ce début d'année 2015. La série d'attaques terroristes sur le sol français entre les 7 et 9 janvier a provoqué une vive émotion et de nombreuses réactions de solidarité de la part de l'ensemble des pays de la communauté internationale et notamment, des pays européens.

L'année 2015 sera une année test pour mesurer si cette solidarité se concrétise par des actions réelles, alors que la construction européenne est elle-même fortement fragilisée par les effets de la crise économique, les conséquences des élections grecques de ce début d'année et la perspective du référendum britannique de 2017 sur la sortie de l'Union.

La dynamique créée par l'élection de M. Alexis Tsipras le 25 janvier dernier a déjà changé le paysage politique européen. Pas moins de dix élections, parlementaires ou présidentielles, seront organisées en 2015². Elles vont modifier en profondeur l'image du Conseil européen et pourraient peser bien davantage sur l'avenir de l'UE. Les opposants à l'austérité devraient en sortir renforcés et l'opinion publique risque d'être réticente à tout effort supplémentaire au profit des domaines de la sécurité et de la défense. La perspective de la sortie du Royaume-Uni, suite au référendum promis pour 2017 par le Premier ministre Cameron, se traduirait pour l'UE par la perte significative de l'une de ses économies les plus puissantes, mais aussi, certainement, par la perte de l'un de ses meilleurs acteurs militaires.

C'est la situation à laquelle est confrontée la nouvelle équipe de l'Union européenne sous l'autorité conjuguée de M. Donald Tusk, M. Jean-Claude Juncker et de Mme Federica Mogherini, dont la première tâche sera de restaurer la confiance. En tant que Haute représentante, Mme Mogherini devra rendre compte, en juin 2015 devant les chefs d'État et de gouvernement, des progrès réalisés par l'UE dans le domaine de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

2014 avait été par deux fois l'occasion pour les partenaires européens de déclarations fortes sur les sujets de sécurité. A l'issue du Conseil européen de décembre 2013, les chefs d'État et de gouvernement ont affiché leur volonté « d'approfondir la coopération en matière de défense en améliorant la capacité de mener des missions et des opérations ». Au sommet de Newport de septembre 2014, ils ont déclaré : « Nous réaffirmons notre ferme engagement à assurer la défense collective et à garantir sécurité et assurance pour tous les Alliés ». A cela s'ajoutaient des objectifs précis en termes de réactivité et de budgets de défense, à savoir ramener d'ici 10 ans les budgets de défense nationaux à 2 % du PIB. Cet engagement est malheureusement déjà contredit par certains pays avec une nouvelle baisse, certes conjoncturelle³, due à une trop forte pression budgétaire.

L'année 2015 risque de voir l'émergence de nouvelles crises qui mettront, une nouvelle fois, la solidarité des États à l'épreuve. Il ne faudrait pas que les États membres s'en tiennent uniquement à la simple expression d'un soutien moral manifesté sous le coup de l'émotion mais il s'agira pour eux d'afficher leur détermination face à des adversaires qui considèrent l'Europe comme décadente et sans défense. Cette détermination, reflet d'une identité européenne assumée, de valeurs partagées et d'intérêts communs à défendre devrait pouvoir se concrétiser sur la base d'une appréciation commune de la menace. Qu'elle vienne de centre-Europe, avec la crise ukrainienne, du Moyen-Orient avec Daech ou d'Afrique avec Aqmi ou Boko-Haram, elle concerne l'ensemble des pays européens, même si ce n'est pas avec le même degré d'importance. Il en est de même avec la montée en puissance de nouvelles menaces qui s'affranchissent des frontières et touchent l'ensemble des États, la cybercriminalité, la militarisation de l'espace ou les actes de piraterie.

Le soutien des États-Unis restera un point clé. Il faudra regarder attentivement l'évolution de leur posture en Europe: vont-ils concrétiser une certaine volonté de retour en Europe ou continuer leur politique de réduction des effectifs dans le cadre du pivot vers l'Asie? Vont-ils maintenir un minimum d'influence sur la base du « *leadership from behind* »? Toujours est-il qu'ils vont continuer à réclamer une Europe plus forte prenant sa part du fardeau dans le domaine sécuritaire.

Concrètement, l'ensemble des initiatives prises par les chefs d'État et de gouvernement dans le domaine de la défense et de la sécurité devra leur demander du courage politique au regard des opinions publiques. Et cependant, il semble difficile, voire suicidaire de continuer sur la voie actuelle du déni d'action, tel que cela a encore été le cas pour la majorité des États qui n'ont pas voulu s'engager dans l'opération EUFOR RCA⁴ alors que la décision politique avait été prise par les 28.

Il est important de rappeler que les États se sont accordés sur le fait que l'Union disposait d'une compétence « pour définir et mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune »⁵. C'est à ce prix que l'UE préservera la paix et la sécurité et qu'elle gagnera en crédibilité et en visibilité. Et c'est le rôle qu'attendent ses principaux alliés dans le monde.

Notes

¹ Directeur du domaine Politiques de défense comparées, Institut de recherche stratégique de l'École militaire.

² Grèce, Espagne (2), Italie, Royaume-Uni, Portugal, Danemark, Finlande, Pologne, Estonie.

³ Belgique à 0,5 %, Portugal à 1,3 %, Italie à 1,2 %.

⁴ Opération européenne en République Centre Africaine lancée par décision du Conseil le 10 février 2014.

⁵ Traité de Lisbonne, article 2a.



QUELS SONT LES RISQUES ET DÉFIS POUR LA FRANCE EN ASIE EN 2015?

BENOÎT DE TRÉGLODÉ ET PIERRE JOURNOUD¹

Dans une Asie courtisée, à l'économie dynamique et au centre des rivalités mondiales, la France peine à exister. Parmi les risques et défis de l'Asie en 2015, l'affirmation de la Chine contraint progressivement les pays voisins, du Japon à l'Inde en passant par l'Asie du Sud-Est, à s'adapter, parfois non sans difficulté, à cette nouvelle donne économique et géopolitique.

Un renforcement des potentiels militaires en Asie

Le développement économique et technologique de l'Asie s'accompagne d'un phénomène de modernisation accéléré des appareils de défense et de sécurité, mouvement qui s'explique également par la persistance de tensions interétatiques, aux racines souvent anciennes, et par le développement de risques et de menaces transverses, aggravé par la mondialisation. Alors que l'Asie est devenue le premier partenaire commercial de l'Europe, toute crise ou conflit en Asie-Pacifique serait susceptible de porter gravement atteinte aux intérêts de l'Europe et de la France. 70 % des échanges conteneurisés de marchandises des pays européens transitent par l'océan Indien et il est prévu que 45 % des échanges mondiaux de marchandises par conteneurs concernent les échanges Europe-Asie en 2020.

La relance de différends territoriaux constitue un défi stratégique majeur

L'année 2014 a vu resurgir de très vives tensions en mer de Chine méridionale / mer orientale. Début mai, l'installation au large des Paracels, dans ce que le Vietnam considère comme sa Zone économique exclusive, d'une plateforme chinoise de forage (Haiyang Shiyou-981), protégée par des dizaines de navires dont plusieurs bâtiments de guerre et des avions, a provoqué la plus grave crise entre Hanoi et Pékin, depuis le bref affrontement naval de 1988 dans les Spratley. Si le dialogue a pu être rapidement renoué au plus haut niveau, la tension reste palpable. Aucun des deux pays n'a renoncé à ses prétentions. Or, celles de la Chine, qui cherche à sécuriser ses approvisionnements énergétiques comme ses capacités navales et nucléaires, couvrent près de 90 % de cette mer plus vaste encore que la Méditerranée, que l'on sait riche en ressources naturelles réelles ou potentielles. Confronté plus encore que les Philippines à un véritable dilemme stratégique, en raison de ses liens et de sa proximité avec la Chine, le Vietnam a intensifié son rapprochement avec le Japon, les États-Unis et l'Inde, trois pays eux-mêmes en rivalité stratégique avec Pékin. Le soutien croissant qu'apporte le Japon au Vietnam est d'ailleurs directement lié à sa volonté de ne pas céder dans le litige insulaire qui l'oppose à la Chine en mer de Chine orientale. Dans ces deux espaces maritimes crisogènes, les incidents impliquant pêcheurs et garde-côtes sont fréquents. Bien qu'il ne soit pas le plus vraisemblable pour l'année 2015, le scénario redouté d'un incident en mer qui dégénérerait en guerre ouverte, même brève, ne doit pas être exclu, compte tenu notamment de la puissance des nationalismes dans la région, et des moyens navals et aériens que possède désormais la Chine pour affirmer ses ambitions.

La France serait-elle en train de rater un tournant stratégique?

Les questions stratégiques ont une importance grandissante en Asie. L'affirmation de la puissance politique chinoise soulève des non-dits historiques jusqu'à présent non résolus. Dans ce domaine, la France a des atouts, d'autant plus que les doutes se renforcent dans la région sur l'effectivité des intentions américaines. Depuis trois ans, la France participe chaque année au Shangri-La Dialogue organisé à Singapour sur les questions stratégiques en Asie. On note également un regain de visites ministérielles de haut niveau dans la région (et pas seulement en Chine, au Japon et en Inde mais aussi en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique). L'expérience française en ma-

tière de gestion des conflits, de maintien de la paix, de lutte anti-terroriste et son expertise sur les questions stratégiques et la sécurité maritime doit être davantage mise en avant à sa juste valeur en Asie. L'économie maritime est une spécificité que la France devrait jouer, d'abord dans une logique de débouchés potentiels en termes de diplomatie économique. Un renforcement de la place de la France passe nécessairement par une amélioration de ses parts de marchés avec les pays de la zone, et dans un second temps par une amélioration de son expertise régionale (aux yeux de nos partenaires asiatiques). Il conviendrait de renforcer notre visibilité dans des instances multilatérales de sécurité en Asie, et même dans un premier temps dans des structures plus opérationnelles (sécurité maritime, catastrophes naturelles, lutte anti-terroriste).

Notes

¹ Benoît de Tréglodé est responsable du programme Asie à l'IRSEM.

Pierre Journoud est responsable du programme Asie du Sud-Est de l'IRSEM.

